Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 02/10/2025 à 15h18 Réference de l'AR : 008-240800821-20250929-2025\_09\_192-DE Publié le 02/10/2025 ; Rendu exécutoire le 02/10/2025

## Département Des ARDENNES

-----

ARRONDISSEMENT de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté en exercice : 44

**EFFECTIF LEGAL: 44** 

Certifié affiché à la porte de la Maison de la Communauté Le 02.10.2025 Convocation faite Le 23.09.2025

Délibération N°2025-09-192

Retour sur la délibération n°2025-07-145 : Observatoire du bâti vacant et stratégie de lutte contre la

vacance (annexe)

## ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES du 08.10.2019

## **EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT. Fabien PRIGNON. Mme Virginie ROGISSART. Jean-Marie BARREDA. Hervé FRANCOTTE. Mathieu SONNET. GILLAUX. DEBOWSKI. Pascal MM. Richard Mme Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, Mme Jennifer PECHEUX, MM. Eric GUERINY. Robert ITUCCI, VISCARDY. Dominique HAMAIDE, Eric MM. Gérard DELATTE. Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Jean-Claude JACQUEMART, MM. Patrice PRINCE, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mmes Brigitte DUMON, MM. Gérald GIULIANI. Jean-Pol DEVRESSE, Evelyne LAHAYE. Mmes Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Mme WAUTOT (pouvoir à **Absents** excusés: Angélique M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Mme Frédérique CHABOT (pouvoir Mme Sandrine BOURGEOIS). M. Robert ITUCCI), M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Mme Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), Mme Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à Mme Brigitte DUMON), Mme Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angéline COURTOIS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n°2025-07-145 du 1er juillet 2025 approuvant le principe d'adhésion à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims et de lui confier, pour 2025, une prestation d'accompagnement à la réalisation d'un observatoire de la vacance,

Considérant la nécessité de préciser ladite délibération car le montant annoncé de prestation à hauteur de 7 500 € est un montant Hors Taxes, soit 9 000 € TTC,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* approuve le projet de convention ci-joint
- \* autorise le Président à le signer.

Pour extrait conforme

Le Président Bernard DEKENS